

Pour prendre contact avec le comité NPA du pays malouin Npasaintmalo@gmail.com

Amplifions la mobilisation pour le retrait du projet de loi travail PS-Medef!

Le rejet suscité par le projet de loi El Khomri est massif et prend de l'ampleur. D'ores et déjà, le report de la présentation du projet devant le conseil des ministres est à mettre au crédit de la montée de la mobilisation. C'est le moment d'appuyer sur l'accélérateur!

Il faut dire que le projet de loi tape fort. Il ne se contente pas, comme les lois précédentes du quinquennat (Sapin, Macron, Rebsamen), de réduire durement les droits des travailleurs, il dynamite les fondements mêmes du droit du travail tel qu'il s'est construit au travers des conquêtes sociales.

ET CA NE FAIT QUE COMMENCER

Sans trop de surprise, c'est la durée du travail qui sert de terrain d'expérimentation: la réglementation est ainsi entièrement réécrite pour donner la <u>primauté aux accords d'entreprise sur la loi et les accords de branche</u> et définir des règles légales au rabais en l'absence d'accord. C'est ainsi qu'un patron pourra payer les heures supplémentaires tous les trois ans si un accord définit une modulation du temps de travail sur cette durée...

Et pour laisser aux patrons les mains libres, les règles de la négociation collective sont revues: les syndicats minoritaires (30%) pourront demander <u>un référendum si les syndicats</u> majoritaires ne veulent pas signer.

Et ce n'est qu'un début: le projet prévoit déjà la suite en désignant une commission pour poursuivre le sale boulot sur tout le Code du ¬travail d'ici à 2018.

AU SERVICE DU MEDEF

Les outrances de Valls, qui renvoie les critiques du projet de loi au 19° siècle (où pourtant le Code du travail n'existait pas...), montrent que le gouvernement est résolu à satisfaire jusqu'au bout les demandes du patronat. Quitte pour cela à parachever la rupture avec

SUIVEZ L'ACTUALITE POLITIQUE SUR LES SITES INTERNET DU NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

http://www.npa2009.org http://www.anticapitaliste-35.org

ce qui reste de sa base au Parlement et au PS, et à se passer du soutien d'une CFDT pourtant disposée à discuter du projet pour le « rééquilibrer ».

Isolé, le gouvernement devra soit passer en force via le 49-3, soit compter sur une droite qui met au défi le gouvernement de tenir bon et dont certains députés ont annoncé qu'ils voteraient la loi si elle restait en l'état.

L'erreur du gouvernement pourrait être d'avoir trop chargé la barque et d'attaquer dans le même temps les cheminots (avec l'annonce par la SNCF du décret sur les règles du travail ferroviaire), au moment même où il n'arrive pas à calmer la colère des agriculteurs.



LE RETOUR DE LA LUTTE DES CLASSES

Si la réponse des confédérations syndicales est timide, les signes positifs qu'une lutte d'ampleur pouvant infliger une défaite au gouvernement est à portée de main, se multiplient. L'idée que les bornes sont franchies domine, l'envie d'en découdre est bien présente dans la jeunesse et chez les salariéEs. Les contre-argumentaires circulent, les réseaux sociaux sont en ébullition, et le gouvernement repousse de deux semaines la date de présentation du projet de loi au Conseil des ministres... Les manifestations de ce jour sont un premier rendezvous dans la rue pour la jeunesse, les équipes syndicales et militantes.

L'idée d'un mouvement jusqu'au retrait n'est pas encore totalement acquise, mais il est possible dès aujourd'hui de développer les conditions permettant d'entraîner les salariéEs à se mobiliser, accélérer le calendrier annoncé par les confédérations et y jeter toutes les forces.

Le retour du printemps pourrait bien être aussi celui de la lutte des classes.

Saint-Malo, le 9 mars 2016